

# **JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES ÂGÉES**

## JDPA 2024

Dimanche 27 octobre 2024  
Jardin de l'État • Saint-Denis



## RENDEZ-VOUS AU JARDIN DE L'ÉTAT

Une nouvelle fois, le Département et ses partenaires s'apprêtent à accueillir au Jardin de l'État la désormais traditionnelle Journée Départementale des Personnes Âgées ou JDPA.

**Le 27 octobre**, au 2<sup>e</sup> jour du Salon des Séniors, les gramoums, les familles, les associations dont les clubs du troisième âge seront les bienvenus au cœur de cet écrin de verdure du chef-lieu pour profiter pleinement de cet événement festif tant attendu. En effet, la JDPA est une manifestation d'envergure qui rassemble habituellement à chaque édition, entre **12 000 et 15 000 personnes** venues des 4 coins de l'île.

Il s'agit pour le Département de leur offrir des moments de convivialité et ludiques, tout en leur permettant de connaître et d'accéder à leurs droits grâce à la présence des institutions et des organismes : stands d'informations sur les droits, ateliers thématiques, activités sportives ou culturelles sont au programme.

## LE DÉPARTEMENT VOUS ACCUEILLE

Plusieurs Services du Département sont mobilisés pour accueillir le public.

- **La Direction de l'Autonomie** : dispositifs volontaristes en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (Pass Loisirs, Pass Transport, CMI) ;
- **Les services des Aides Sociales aux Adultes (ASA) des Actions de santé des Territoires** : dispositifs dont les aides-ménagère, l'APA, l'accueil familial, l'hébergement en établissement, l'obligation alimentaire, le chèque santé, la CMI (Carte Mobilité Inclusion) ;
- **La Direction de l'Habitat** : dispositifs d'amélioration de l'habitat (critères d'éligibilité, modalités d'instruction...) ;
- **Le Groupement d'intérêt public des services à la personne (GIP-SAP)** : aides au répit, les aides aux aidants, les Maisons d'Accueillants Familiaux (MAF) et différentes modalités d'instruction ;
- **La Maison départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH)** : critères d'éligibilité et les modalités d'instruction aux aides et des dispositifs.



**NOUVEAU**

## **OGÉNIE : UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT**

Présentée sur le stand du Département, **Ogenie.fr** est une nouvelle plateforme numérique conçue spécialement pour les seniors. Elle permet à ses utilisateurs d'avoir accès à une multitude d'activités, de ressources, de conseils pratiques, des guides ainsi qu'à un annuaire des relais de proximité.

**La Réunion est le 10<sup>e</sup> Département qui lance Ogenie.fr** sur son territoire. Entièrement gratuit, ce site est porté par l'association Groupe SOS Seniors - choisie par le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées - pour accompagner les Départements dans la mise en œuvre de leur projet de lutte contre l'isolement.

Facilement accessible, il permet aux seniors et à leur entourage de découvrir en quelques clics **les activités organisées** près de chez eux, les initiatives qui favorisent le lien social sur l'ensemble du territoire français, et d'être orientés pour faire face à une situation de solitude ou d'isolement.

### **60 STRUCTURES INSCRITES**

À ce jour, 60 structures (associations, CCAS, clubs seniors...) se sont inscrites sur la plateforme afin de proposer leurs activités aux seniors, favorisant la création de lien social, essentiel pour le maintien de l'autonomie et l'épanouissement des personnes âgées.

Les utilisateurs peuvent accéder facilement à ces activités via un moteur de recherche simple et intuitif permettant de filtrer les résultats selon des catégories telles que la proximité géographique, la thématique, l'accessibilité, etc.

Parmi la centaine d'activités proposées aux seniors de La Réunion sur Ogenie.fr, on retrouve des activités comme les randonnées découvertes de l'UFOLEP ; des ateliers de couture proposés par le CCAS de Sainte Marie ; les sorties mensuelles en bus pilotées par S.O.S Gramounes Isolés ou encore des initiations au numérique proposées par l'association AAFM Réunion...

Il y en a pour tous les goûts !





## HOMMAGE À JOËL BÈGUE



Cette année, le Département a tenu à rendre hommage au regretté Joël Bègue :

- Une exposition est dédiée au regretté animateur chouchou du Troisième âge
- Le traditionnel bal la poussière, organisé en l'honneur de Joël Bègue sera animé par Fabrice Tandrayen qui prend son relais.

Le rendez-vous est programmé le dimanche 27 octobre, juste après le concert de Raynaud Sadon et de Jean-Pierre Boyer à partir de 13h sur la grande scène.

Rappel : des animations sont organisées tout au long de cette JDPa à partir de 9h45. Des jeux comme « Questions pour un sénior » et « Un incroyable sénior » sont au programme. Sur la petite scène, un atelier sur la donation et la succession sera suivie d'une séance de zumba ainsi que des ateliers « jonglerie thérapie », « expériences olfactive et interactive », le loto quine et bien d'autres activités ludiques, récréatives et de bien-être.



# PLUS DE 220 M€ ALLOUÉS PAR LA COLLECTIVITÉ DES SOLIDARITÉS

## LE DÉPARTEMENT AGIT AU QUOTIDIEN EN FAVEUR DU TROISIÈME ÂGE

Le Département déploie une série de mesures pour accompagner les personnes âgées ainsi que leurs aidants, afin de prévenir la perte d'autonomie ou l'aggravation de la dépendance par une prise en charge adaptée.

Le Département de La Réunion met aussi en œuvre des aides volontaristes en faveur des personnes âgées, qui n'existent pas dans les autres départements français afin de favoriser la prévention de la dépendance (chèque santé, l'aide ménagère facultative, la rénovation et l'amélioration de l'habitat, des modes d'habitat inclusif).

Chaque année, ce sont plus de **220 millions d'euros (aides légales et facultatives) qui sont consacrés par la Collectivité** dans la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement des personnes âgées pour favoriser le maintien à domicile et pour renforcer l'autonomie des personnes en situation de handicap.

### POUR FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE DES SÉNIORS...

Les prestations dédiées sont :

- **l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)** permet d'accomplir les actes essentiels de la vie par l'octroi d'heures d'aide (humaine principalement ou technique). **En 2023, près de 21 000 personnes ont bénéficié de l'APA pour un montant total de 170 M€.**
- **le Chèque santé**, une aide financière d'un montant de 30 € par mois pour favoriser l'accès aux soins. **En 2023, 15 700 séniors en ont bénéficié pour un montant total 6,3 M€ pour la Collectivité.**
- **l'aide ménagère légale ou facultative** a permis de mettre à leur disposition, des personnes dans l'accomplissement des travaux ménagers au domicile des séniors. **Ils étaient 3 175 à bénéficier de ce dispositif pour un coût de 11,8 M€ pour le Département.**
- **l'accueil de jour des personnes âgées dépendantes** atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Le Département favorise aussi la préservation du lien social à travers le **soutien aux associations**, dont les clubs de 3e âge. **En 2023, 247 associations de personnes âgées et de personnes en situation de handicap ont reçu des subventions départementales (725 000 €).**

Des dispositifs d'amélioration et d'adaptation de l'habitat sont aussi proposés par le Département aux séniors.

### POUR RENFORCER L'AUTONOMIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP...

Le Département a mis en place :

- **la PCH (Prestation de compensation du Handicap)** pour permettre le maintien à domicile du bénéficiaire par la prise en charge d'heures d'aide humaine ou technique, des aménagements handicapés du domicile, du véhicule... **Plus de 6 000 bénéficiaires pour 55,4 M€.**
- **l'ASH (Aide Sociale à l'Hébergement)** pour prendre en charge des frais d'hébergement et d'entretien des personnes handicapées porteuses de handicap, accueillies en établissement. **Près de 1 800 bénéficiaires pour 57,4 M€.**
- **la CMI (Carte Mobilité Inclusion)** pour faciliter les déplacements **pour près de 40 000 bénéficiaires,**
- **le Pass loisirs** pour favoriser l'accès aux loisirs des personnes en situation de handicap. **19 300 bénéficiaires pour un budget de 3,6 M€.**
- **le Pass Transport** pour favoriser la mobilité des personnes en situation de handicap. **14 150 bénéficiaires pour 2,1 M€.**

## POUR SOUTENIR LES AIDANTS FAMILIAUX

Le dispositif « répit/repos » permet aux aidants familiaux de personnes âgées et de personnes en situation de handicap de souffler, via la mise à disposition de bourses d'heures, de week-ends de répit (au village de Corail et à la Kaz Grand'Air), d'espaces de discussion (Café des aidants) ou encore des matinées de formation. **En 2023, 3 031 aidant familiaux étaient accompagnés.**

## LES ENJEUX POUR LES PROCHAINES ANNÉES

- **Accompagner le maintien à domicile des personnes âgées dans les meilleures conditions** (lutter contre l'isolement, mieux loger les personnes fragiles, amplifier le soutien aux aidants, améliorer le parcours des personnes vulnérables, accompagner la structuration de l'aide à domicile, favoriser la prévention de la perte d'autonomie précoce).
- **Consolider l'accueil familial des plus vulnérables (655 familles d'accueil pour 1 245 places occupées).**
- **Élargir et diversifier l'offre d'accueil et d'hébergement** (encourager les projets d'habitats innovants, alternatifs et inclusifs. **Plus de 2 500 places seront créées** dans les prochaines années).
- **Prévenir la perte d'autonomie** en finançant des actions spécifiques (la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées).